

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

SEANCE DU 29 MARS 2023

Convocation adressée aux
délégués le :

23 mars 2023

Délégués :

- En exercice : 49
- Présents : 29
- Votants : 45

Délibération mise en ligne
le :

4 avril 2023

Délibération certifiée
exécutoire le :

4 avril 2023

8 –

**LANCEMENT DU MS
N°2 DE L'ACCORD
CADRE DE MAITRISE
D'ŒUVRE POUR
L'AMENAGEMENT DU
POLE DE VIE ET
DEMANDES DE
SUBVENTION**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le 23 mars, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sébastien DARRAS, Mme Véronique DERANSY, M. Philippe DRUMÉZ, M. Jean-Michel DUPONT, M. Yves DUPONT, Mme Leslie DZIURLA, Mme Joëlle FONTAINE, M. André GUILLOU, M. Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, M. Stéphane POULET, M. Alain QUEVA, Mme Ewa VIVIER, M. Frédéric WALLET, M. Jean-François ANTONINI, Mme Carine BANAS, M. Philippe DALLE, M. Paul DRON, M. Nicolas FRANCKE, M. Bernard JASPART, M. Georges KOPROWSKI, M. Jean-Louis LEFEBVRE, M. Sébastien MESSANT, M. Sébastien OGEZ, M. Marcel PART, M. Patrick PIQUET BACQUET, Mme Christine STIEVENARD.

Etaient excusés : M. Kevin DEGREAUX, M. Dominique DELECOURT, M. Patrice FRERE, M. Sylvain ROBERT.

Ont donné procuration : Monsieur Steve BOSSART à Monsieur Jean-Luc BOULET, Monsieur Sylvain COCQ à Monsieur Sébastien DARRAS, Monsieur Jean-Marie DOUVRY à Monsieur Philippe DRUMÉZ, Madame Nathalie LIMEUX à Monsieur Philippe BOULET, Madame Pascale JOURDAIN à Monsieur Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, Madame Anne-Sophie DUBOIS à Monsieur Stéphane POULET, Monsieur Olivier GACQUERRE à Monsieur Jean-Michel DUPONT, Monsieur Alain DE CARRION à Madame Leslie DZIURLA, Monsieur Jérôme DEMULIER à Madame Ewa VIVIER, Monsieur Sébastien DECARPENTRY à Monsieur Frédéric WALLET, Madame Sandra BABLIN à Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Monique ZARABSKI à Monsieur Patrick PIQUET BACQUET, Monsieur Christophe DRUELLES à Monsieur Sébastien MESSANT, Monsieur Ludovic GAMBIEZ à Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick PIQUET BACQUET

Le SIZIAF a signé un accord-cadre de maîtrise d'œuvre le 30 mars 2020 avec un groupement composé d'EGIS Ville et Transport (mandataire, bureau d'étude VRD), Atelier KVDS (architecte, urbaniste, paysagiste) et Auddicé Biodiversité (écologue). Cet accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents a été conclu pour une durée exceptionnelle de 8 ans afin d'accompagner le SIZIAF dans la requalification complète du foncier libéré par Française de Mécanique. L'accord-cadre fixe les conditions économiques de réalisation des marchés subséquents avec un taux de rémunération du maître d'œuvre défini par tranche prévisionnelle de coût de travaux :

Eléments de mission	Coût de l'opération (€ H.T.)	Taux de rémunération
Missions AVP / PRO / ACT / DET / VISA / OPC / AOR	< 100 000	21.25 %
	100 000 – 500 000	11.25 %
	500 000 – 1 000 000	9.80 %
	1 000 000 – 2 000 000	8.35 %
	2 000 000 – 5 000 000	6.72%
	> 5 000 000	5.03%

Le premier marché subséquent a été notifié en même temps que l'accord-cadre avec pour programme la requalification des 24ha de foncier correspondant à la bande ouest des terrains libérés. Les travaux de ce premier marché subséquent ont démarré en Septembre 2021 par la réalisation anticipée des réseaux de la future Avenue de Paris afin de permettre l'installation d'ACC sur 34ha au cœur du Parc. Ils se sont poursuivis à compter de Février 2022 par les travaux d'aménagement qui termineront d'ici la fin du printemps 2023.

Le périmètre du futur pôle de vie avait été retiré du périmètre du marché subséquent n°1 notamment pour des raisons budgétaires. Il est devenu aujourd'hui nécessaire de démarrer les études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du futur pôle de vie et un programme pour le marché subséquent n°2 a été rédigé et transmis au groupement pour qu'ils confirment leur offre comme prévu par les dispositions contractuelles de l'accord-cadre conclu en 2020.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux pour ce marché subséquent n°2 a été évaluée à 3.3 millions d'euros hors taxe. Le groupement a donc confirmé son offre économique avec le taux correspondant fixé à 6.72% pour une telle enveloppe de travaux et donc conforme aux termes de l'accord-cadre. Ce marché subséquent n°2 sera donc notifié le 30 mars 2023 avec un ordre de service de démarrage des études d'avant-projet.

Considérant le calendrier prévisionnel de la mission de maîtrise d'œuvre :

- Démarrage : fin Mars 2023
- Etudes d'AVP : mi-mai 2023
- Etudes de projet : fin juin 2023
- Lancement consultation travaux : mi-juillet 2023
- Choix entreprises travaux : fin septembre 2023
- Démarrage chantier : mi-novembre 2023

Considérant que le réaménagement de l'étang et de ses abords en un espace de grande qualité environnementale rend l'opération potentiellement éligible à une subvention au titre du dispositif national Fonds Vert (Axe 2 Fonds de renaturation des villes et des villages).

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à déposer toute demande de subvention pour cette opération et notamment au titre du dispositif national Fonds Vert.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,


 Le Président
 PARC DES INDUSTRIES
 ARTOIS-FLANDRES

 André KUCHCINSKI